



COMMISSION FEMININES

Procès-Verbal N° 544

Réunion du Mardi 15 Février 2022

Président : Jacques ISSARTEL

Présents : Gérard BOUAT, Thierry TRUWANT

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers : GT NIVOLAS T S C, FF ECHIROLLES, MIRIBEL, VALMONTAISE, BELLEY, DOMENE, SUD ISER

COVID

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole COVID

4 cas confirmés foot à 11, 2 cas confirmés foot à 8

Contactez le district

IMPORTANT

Le règlement concernant la praticabilité des terrains, lors des matchs le dimanche matin a évolué, dorénavant les décisions devront être prises par le délégué, avant 18 h le samedi, ce qui laisse la possibilité d'inverser le match.

Concernant les reports, seule la commission peut valider un report à la demande des clubs ; en aucun cas, une rencontre ne peut être reportée entre clubs. En cas de manquement, la commission des règlements sera saisie

CHAMPIONNAT A 11

D 1 GUC – ECHIROLLES transmis à la commission des arbitres et commission des règlements

COUPE U15 / U18

2^e tour le 19 mars attention utilisation de la F M I

Tirage sur le site en fin de semaine

COUPE SENIORS A 8

Tirage effectué ce jour par MM. HUGONNARD-ROCHE et KODJADJANIAN

Parution sur le site en fin de semaine

La plénière initialement programmée le samedi 5 mars est reportée en fin de saison !

FESTIVAL U 13

Sont qualifiées pour la finale départementale du 2 Avril, les équipes suivantes :

EYBENS, CROLLES, GT NIVOLAS T ST CLAIR, G F 38, ST QUENTIN FALLAVIER, MOIRANS, ENTENTE BIEVRE VALLOIRE, BOURGOIN.

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55